



Projet Rennes Métropole

PLUi - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

En 2015, Rennes Métropole s'est transformée de communauté d'agglomération en métropole. Cette transformation impliquait le transfert à Rennes Métropole des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des 43 communes et la mise en place rapide d'un PLU intercommunal (PLUi). Par délibération du 9 juillet 2015, le Conseil de Rennes Métropole a donc prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui couvrira l'ensemble du territoire métropolitain. Il remplacera les différents documents d'urbanisme existants dans chacune des communes.

LES FUTURS DOCUMENTS DU PLUi

- ➔ Le rapport de présentation explique les choix d'organisation du territoire à partir d'un diagnostic, des besoins et des perspectives d'évolution. Il comprend une évaluation environnementale ;
- ➔ Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) définit le projet métropolitain à l'horizon 2030 à l'échelle du territoire intercommunal ;
- ➔ Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) définissent les dispositions spécifiques sur les secteurs à enjeux de la commune et les dispositions thématiques ;
- ➔ Le règlement écrit et graphique fixe les règles d'urbanisme. Il est organisé par zones (urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles).
- ➔ Les annexes donnent des informations sur les servitudes d'utilité publique, les réseaux d'assainissement, les périmètres des opérations d'aménagement.

www.rennes-metropole.fr

DÉJÀ FAIT

- 9 juillet 2015 : décision d'élaborer le PLUi
- 2015-2016 : diagnostic du territoire avec les communes
- automne 2016 : concertation auprès des habitants sur le projet métropolitain

À VENIR

- 2017 : concertation auprès des habitants sur chaque projet communal
 - Balade urbaine sur le thème de la «densification» **samedi 16 septembre** à partir de 9h
 - Balade urbaine sur le thème «Ville verte» **samedi 30 septembre** à partir de 14h30
 - Réunion publique le **vendredi 6 octobre** au Centre d'Animation de la Forge à 19h
- 2017-2018 : Formalisation des documents composant le PLUi, dont OAP communales
- MI-2018 : Arrêt du PLUi en Conseil métropolitain
- FIN 2018- DÉBUT 2019 : Avis des conseils municipaux et des Personnes Publiques associées. Enquête publique
- MI-2019 : Approbation du PLUi en Conseil métropolitain

Projet Saint-Grégoire

Zac Multisite

Qu'est-ce qu'une ZAC ? La ZAC est une opération d'aménagement d'initiative publique permettant à la collectivité de maîtriser le programme d'urbanisation et notamment, le contenu, la densité, la forme, et la typologie des logements avec précision.

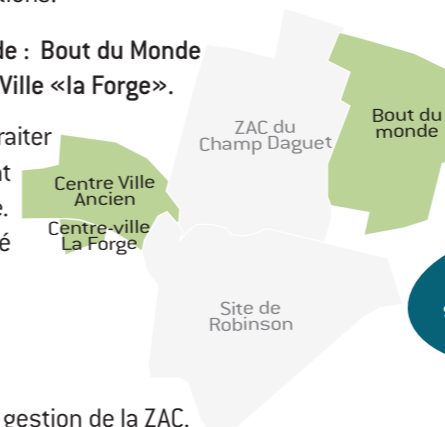
L'objectif de la ZAC Multisite est donc d'accompagner l'évolution de la ville tout en gardant son identité (qualité des bâtiments, cadre de vie...) dans un secteur défini. Par exemple le projet de ZAC du Champ Dague, a été lancé il y a plus de 20 ans et a permis de maîtriser l'évolution des constructions.

Les secteurs envisagés à ce stade : Bout du Monde
Centre-Ville «Ancien» - Centre Ville «la Forge».

Le caractère multisite permet de traiter les problématiques et enjeux conjointement sur différents quartiers de la ville. Il permet également de moduler la densité et de préserver certains espaces.

Les objectifs d'ici fin 2018 :

- Etablir un dossier de création de la ZAC
- Choisir des modalités d'aménagement et de gestion de la ZAC.



www.saint-gregoire.fr

DÉJÀ FAIT

- Février-juin 2017 concertation
- Réunion publique du 3 mars sur l'état des lieux
- Réunion publique du 2 juin sur le secteur Centre-Ville

À VENIR

- Réunion publique **vendredi 22 septembre** à 19h sur les transports, mobilités et déplacement
- Réunion publique **vendredi 13 octobre** à 19h sur le périmètre du Bout du Monde

ZOOM SUR...

Projet Saint-Grégoire

La Forge, j'en parle

Dans le cadre de la rénovation du centre-ville grégorien et après les travaux déjà réalisés sur certains secteurs, la ville a lancé une consultation sur le devenir du secteur de la Forge.

Trois cabinets d'urbanistes ont présenté leur vision de la Forge à une centaine d'habitants au cours d'un processus de concertation étalé sur plusieurs mois. Après les échanges et rencontres avec les habitants, les trois cabinets ont affiné leur projet.

Aujourd'hui, les projets définitifs sont en cours d'étude afin de retenir le projet le plus en adéquation avec l'avenir de la Forge.

www.laforgejenparle.net

DÉJÀ FAIT

- Automne 2016 : état des lieux
- Octobre 2016 - juin 2017 : concertation auprès d'une centaine de Grégoriens lors de 8 réunions. Présentation des trois projets, échanges et retour des cabinets d'urbanistes.

À VENIR

- Conseil Municipal **dernier trimestre 2017** : choix du cabinet d'urbanistes pour la réalisation du projet.

